

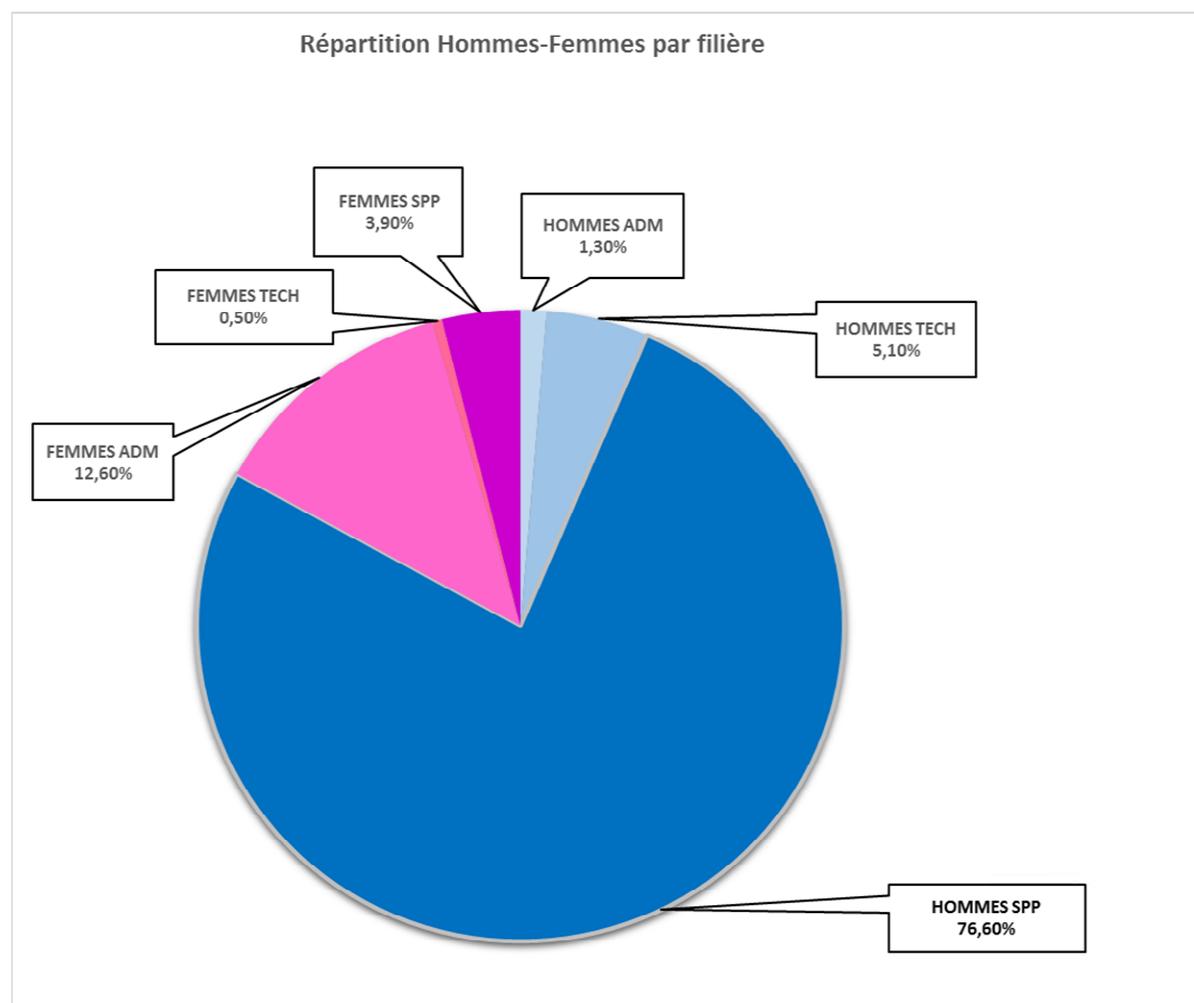


Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



➔ **Constat** : déséquilibre de la représentation par sexe au détriment des femmes (sur l'effectif global)

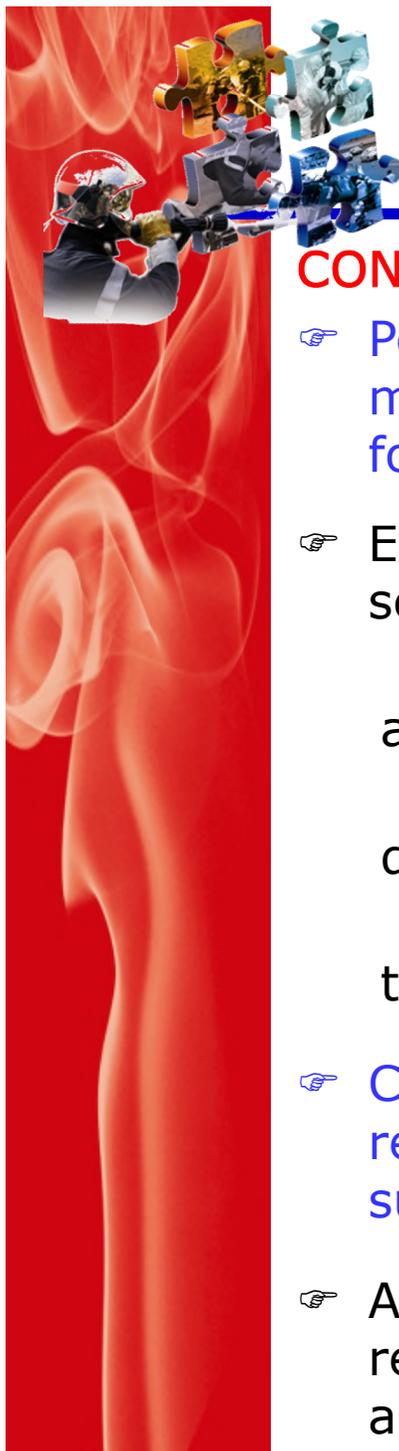


Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



CONSTAT DE DÉSÉQUILIBRE :

- ☞ Pourcentage de femmes moins élevé comparativement à la moyenne nationale dans la F.P.T. ; du fait de la présence fortement majoritaire de la filière S.P.P.
- ☞ Ecart importants liés à certains métiers encore fortement sexués, à savoir :
 - surreprésentation des femmes dans les métiers administratifs (et infirmières).
 - sous-représentation des femmes dans les cadres d'emplois de sapeur-pompier, hors S.S.S.M.
 - représentation très faible des femmes dans la filière technique.
- ☞ Cependant on peut noter une légère augmentation de la représentation des femmes au S.D.I.S. 71 (sur l'effectif total, sur le nombre de cadres).
- ☞ Au-delà des campagnes de sensibilisation, l'égalité de la représentation femmes-hommes se heurte encore fortement aux préjugés.



Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



AFIN DE RÉDUIRE CES ECARTS :

- plusieurs actions sont entreprises ou poursuivies, au nombre desquelles :
- Le respect d'une représentation féminine systématique au sein des jurys de recrutement que le S.D.I.S. organise.
- Les proportions de femmes dans les instances représentatives (collèges des représentants des personnels) sont conformes au texte qui entrera en vigueur en décembre 2018.
- La nomination de femmes dans des emplois de chef de groupement ou de service.
- Une rémunération identique (primes) en rapport avec l'emploi tenu, quel que soit le sexe de l'agent.
- La tenue des réunions en journée (sauf réunion avec les S.P.V.).

Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



- ➔ Des actions de sensibilisation pour prévenir le harcèlement moral et sexuel prévues en 2018 en liaison avec le C.H.S.C.T.
- ➔ Les actions de recrutement ciblé et de communication qui contribuent à l'augmentation du nombre de recrutements de S.P.V. féminins.
- ➔ La recherche des causes aux durées d'engagement plus courtes chez les femmes S.P.V.

Consultation du comité technique le 31 janvier 2018



**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST INVITÉ À DÉBATTRE
DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES AU S.D.I.S. 71**

